

Géraud de Cordemoy : Une apologie de Descartes.

Géraud de Cordemoy naquit à Paris le six octobre 1626. Il était d'une famille noble d'Auvergne originaire de Royat. De lui on ne sait rien concernant son enfance et son éducation¹, en 1645 il épouse Marie de Chezelles fille de Charlotte Danquechin et de Jean de Chezelles, « conseiller du roi en la cour des aides, demeurant à Paris, rue du temple, paroisse Saint-Nicolas - Des – Champs ». Le couple eut un fils, Louis-Gérauld, le sept décembre 1651.

Géraud de Cordemoy s'illustre d'abord dans la magistrature comme avocat au Parlement de Paris. Il semble avoir eu, si l'on en croit son fils Louis-Gérauld, une certaine aversion pour les « mauvaises causes »².

C'est comme philosophe et historien qu'il se fera connaître. Très proche des milieux cartésiens dont il est un des représentants reconnus³, il s'intéresse d'abord aux mathématiques pour s'appliquer ensuite à la philosophie. Il est l'auteur d'un ouvrage fondamental de métaphysique qui le fera connaître de tout le milieu cartésien : *le Discernement du corps et de l'Ame en six discours, pour servir à l'éclaircissement de la Physique*⁴, en 1666⁵. Le livre sera bien reçu mais critiqué sur les endroits où l'auteur s'écarte du système de Descartes, surtout le présupposé atomistique de sa conception de la matière étendue, moins l'occasionnalisme⁶ dont on trouve des prémisses dans la théorie cartésienne de la causalité. Critiqué par certains cartésiens, Cordemoy ne s'attache pas moins à défendre l'héritage du maître. En 1667, peut-être à l'occasion de la translation des cendres de Descartes il écrit : *une Lettre écrite à un sçavant Religieux de la Compagnie de Jesus: Pour montrer, I. Que le Systeme de Monsieur Descartes, et son opinion touchant les bestes, n'ont rien de dangereux. II. Et que tout ce qu'il en a écrit, semble estre tiré du premier Chapitre de la Genese...* édité en 1668. Le religieux en question était Gabriel Cossart (1615 – 1674), professeur d'humanités au collège de Clermont de 1642 à 1656⁷.

La question de l'histoire est au coeur de la réflexion de Cordemoy, pourtant comme cartésien ne devrait-il pas refuser l'histoire et ses incertitudes, ses vraisemblances et ses invraisemblances qui échappent à toute vérité établie ? Il y a un refus de l'histoire dans la pensée de Descartes, aucune connaissance certaine n'est en effet constituable sur ses bases ou plutôt sur son absence de fondement. Dans le discours de la méthode les histoires de l'Histoire sont toujours associées à la fable, au fabuleux des contes ou des romans, ceux qui s'y fient trop tombent fatalement dans des « extravagances ».⁸

¹ D'après Pierre Clair et François Girbal, *Géraud de Cordemoy, œuvres philosophiques*, PUF, 1968, op. cit., p.16

² *Histoire de France*, tome II, Paris, Coignard, 1689, Préface, p.III

³ Il est cité comme cartésien notoire ayant assisté, le 24 juin 1667, à la translation des cendres du philosophe, mort à Stockholm en 1650 (d'après Pierre Clair et François Girbal, in *Géraud de Cordemoy, œuvres philosophiques*, PUF, Paris, 1968, p.26, op. cit.)

⁴ Le titre variera suivant les éditions, ainsi l'édition posthume de 1704 donne comme titre : *six Discours sur la Distinction et l'Union du Corps et de l'Ame*,

⁵ En 1664 paraît *Le Monde de Mr Descartes ou le Traité de la lumière et autres principaux objets des sens, avec un Discours de l'Action des corps et un autre des Fièvres, composés selon les principes du même auteur*, à Paris, chez Jacques Le Gras. *Le Discours de l'action des corps* n'est autre que le 2e discours du Discernement (d'après Jean-François Battail, *l'avocat philosophe Géraud de Cordemoy*, op. cit., 1973, p.254)

⁶ Théorie de la causalité qui met Dieu à l'origine de toute chaîne causale, tous les mouvements observables dans l'univers n'étant que l'occasion de la manifestation de la volonté divine comme cause première.

⁷ D'après Clair et Girbal in op. cit., p.33

⁸ « Mais, ne proposant cet écrit que comme une histoire, ou, si vous l'aimez mieux, que comme une

Par contre le scepticisme de Gassendi et des penseurs qui l'entouraient comme La Mothe le Vayer ou Naudé, était fondé sur une connaissance érudite de l'histoire. C'est l'histoire dans la grande tradition de Montaigne, qui enseigne le doute, qui enseigne qu'aucune vérité n'est éternelle, que l'action humaine est relative et que, ce que les hommes ont appelé Dieu, varie d'une époque à l'autre. Relativisme de l'Histoire, donc, qui s'oppose à un autre historicisme, celui de l'Église dans le recours exclusif à l'Histoire sainte, norme absolue, posée comme certaine au fondement de toute herméneutique puisque le présent se lit dans les vérités révélées qu'elle met au coeur du chrétien. Pour Descartes il n'y a aucune certitude de l'Histoire, elle appartient au domaine peu fiable et peu recommandable du vraisemblable, du fabuleux. Or les fondements de la religion chrétienne, ceux de la croyance, sont les prophéties de l'ancien testament et les enseignements et actes du Christ, de l'histoire toujours et encore. La religion chrétienne se donne toute entière comme une histoire. Mais pour la philosophie il n'y a dans l'Histoire aucune certitude possible. C'est bien là-dessus que porteront les attaques de ceux qui s'opposeront à ses raisons au nom des vérités révélées par l'Histoire sainte.

Cordemoy défendra la pensée de Descartes contre de telles attaques. Un de ses opuscules est consacré à cette question, Cordemoy s'adresse au frère jésuite le révérend père Gabriel Cossart, fondateur dans le faubourg Saint-Jacques d'une école pour les pauvres dont les élèves furent appelés « Cossartins ». Pour Cordemoy l'enseignement de Descartes s'accorde avec le récit de la Genèse. Cordemoy va donc mettre en parallèle les œuvres et les intentions des deux auteurs : Moïse l'auteur du récit de la Genèse et Descartes⁹. L'un est

fable, en laquelle, parmi quelques exemples qu'on peut imiter, on en trouvera peut-être aussi plusieurs autres qu'on aura raison de ne pas suivre, j'espère qu'il sera utile à quelques uns sans être nuisible à personne, et que tous me sauront gré de ma franchise ». (Discours de la méthode, I, p.127, Descartes (Euvres et Lettres, édition de La Pléiade)

« Je savais que les langues qu'on y apprend sont nécessaires pour l'intelligence des livres anciens; que la gentillesse des fables réveille l'esprit; que les actions mémorables des histoires le relèvent, et qu'étant lues avec discrétion elles aident à former le jugement; » (Idem, p.128)

« Mais je croyais avoir déjà donné assez de temps aux langues, et même aussi à la lecture des livres anciens, et à leurs histoires, et à leurs fables. Car c'est quasi le même de converser avec ceux des autres siècles que de voyager. Il est bon de savoir quelque chose des moeurs de divers peuples, afin de juger des nôtres plus sainement, et que nous ne pensions pas que tout ce qui est contre nos modes soit ridicule et contre raison, ainsi qu'ont coutume de faire ceux qui n'ont rien vu. Mais lorsqu'on emploie trop de temps à voyager, on devient enfin étranger en son pays; et lorsqu'on est trop curieux des choses qui se pratiquaient aux siècles passés, on demeure ordinairement fort ignorant de celles qui se pratiquent en celui-ci. Outre que les fables font imaginer plusieurs événements comme possibles qui ne le sont point; et que même les histoires les plus fidèles, si elles ne changent ni n'augmentent la valeur des choses pour les rendre plus dignes d'être lues, au moins en omettent-elles presque toujours les plus basses et moins illustres circonstances, d'où vient que le reste ne paraît pas tel qu'il est, et que ceux qui règlent leurs moeurs par les exemples qu'ils en tirent sont sujets à tomber dans les extravagances des paladins de nos romans, et à concevoir des desseins qui passent leurs forces ». (Ibidem, p.129)

⁹ Ce souci de mise en conformité n'est pas propre à Cordemoy, Louis de la Forge montre ainsi la conformité de la philosophie de Descartes avec la pensée de saint Augustin, identifiant le « cogitare » cartésien au « intelligere » augustinien. (La Forge, Louis de, *Traité de l'esprit de l'homme, de ses facultez et fonctions, et de son union avec le corps, suivant les principes de René Descartes*, exemplaire en référence : pp.27-28 de l'édition électronique, préface.) Claude Clerselier recherche cette même conformité dans sa préface à l'édition réalisée par ses soins du *Traité de l'homme* de Descartes, les deux auteurs renvoient au chapitre 10 du *de Trinitate* de saint Augustin. (pp.38 et ss., pp.52 et ss. p.59 de l'édition électronique en référence : « préface du *Traité de l'homme* » de Descartes : Descartes, René auteur du texte. Titre : L'homme de René Descartes, et La formation du foetus [Texte imprimé] / avec les remarques de Louis de La Forge. ou *Traité de la lumière du mesme*

historien rédacteur de l'Histoire sainte, l'autre est philosophe - métaphysicien. « *Je sais bien que Moïse n'a pas écrit la Genèse, dans le dessein d'expliquer aux hommes les secrets de la Nature : mais je sais bien aussi, qu'étant inspiré de Dieu comme il l'était, il ne lui a pas été possible de rien dire touchant la formation de cet Univers, qui ne soit véritable. Ainsi j'estime que, pour trouver les principes d'une Physique infaillible, il ne les faut chercher que dans l'histoire qu'il nous a donné de la création du Monde; ou du moins, qu'on ne doit regarder comme faux, tout ce qui se dit de la nature, quand il ne peut convenir avec les circonstances de cette histoire.* » (Lettre écrite au R. P. Cossart de la Compagnie de Jésus, pour montrer que tout ce que Monsieur Descartes a écrit du Système du Monde, et de l'âme des Bêtes; semble être tiré du premier Chapitre de la Genèse, Les œuvres de feu Monsieur de Cordemoy, op. cit., Paris, 1704, p.77-78).

Cordemoy distingue les écrivains et leurs écrits, Moïse est l'historien de l'histoire sainte, son dessein n'est pas d'expliquer les secrets de la Nature, celui de Descartes est, par contre de trouver les principes d'une Physique infaillible. Mais c'est un troisième terme qui rend compatible les deux écritures. Dieu qui inspire Moïse ne peut lui avoir permis d'introduire dans sa relation historique des inexactitudes concernant son œuvre à lui, la Nature.

Comme le but de l'historien Moïse n'est pas de décrire la Nature mais l'action de Dieu dans cette nature, ce qu'il en dit ne peut être que partiel et évasif, alors que le travail herméneutique du philosophe l'engage au détail et à la précision.

« *La seule différence que vous y trouverez, c'est que Monsieur Descartes écrit les choses plus particulièrement, et dans le dessein de les faire connaître en elles-mêmes : au lieu que Moïse écrit comme un historien, qui ne parle de la Nature, qu'autant qu'il le faut, pour nous faire admirer la puissance de son Auteur. Ainsi, l'un ne dit que les principales choses; et l'autre va dans un plus grand détail. Mais enfin, tout ce détail n'est visiblement qu'une explication plus étendue, et une suite de ces choses principales, dont Moïse a fait le récit d'une manière si belle, si concise, si hardie, et si véritable.* » (Idem, p.78-79)

Dans la pensée de Cordemoy c'est pourtant l'écriture de l'historien qui précède celle du philosophe et physicien, l'Histoire sainte est première, c'est donc de Moïse que Descartes a appris les raisons dont sa philosophie donne les principes : « *Si on veut suivre l'un dans le progrès de ses raisonnements, et l'autre dans le progrès de son histoire ; on pourra juger que c'est de Moïse que Monsieur Descartes avait appris, que la lumière avait été faite avant le Soleil : du moins on verra que cet endroit de la Genèse, qui depuis tant de siècles a mis tous les esprits à la torture, se trouve heureusement expliqué, et suivant la lettre, par les principes de Monsieur Descartes.* » (Ibidem, p.80). La défense de Descartes qu'opère Cordemoy se fait au prix d'un renversement de l'ordre des connaissances du cartésianisme. La métaphysique n'est plus science première, l'histoire l'a supplantée à cette place, l'historien Moïse précède le métaphysicien Descartes dans l'ordre des connaissances.

Le cartésianisme est détourné de son premier fondement : la certitude métaphysique première du cogito. La certitude première est historique, revient à la métaphysique le rôle d'expliquer ce dont l'historien ne fait que le récit. « *De sorte que, si en parlant comme un historien, Moïse a marqué le premier Jour de cette ordonnance admirable par la formation de la lumière; cela nous signifie seulement que Dieu disposa les corps, comme il fallait qu'ils le fussent, pour produire ce merveilleux effet. Ce qui suffisait à l'Historien : mais le Philosophe a dû expliquer, comment ces corps ont dû être disposés pour cela.* » (Ibidem, p.81). La table rase, le doute hyperbolique n'ont plus ici leur rôle fondateur ; comme dans le

thomisme dont pourtant Descartes pensait s'éloigner, la philosophie vient au service de la révélation dont l'histoire sainte est le récit historique.

« *Ainsi, Monsieur Descartes, qui semble toujours suivre Moïse, dispose les eaux de sorte, qu'il y en a au-dessus et au-dessous du Firmament : car on sait que ce que le Prophète appelle en cet endroit le dessous, est la terre que nous habitons, et que tout ce qui en est séparé par la matière céleste, se peut dire à notre égard, être au-dessus du Firmament.* » (Ibidem, p.86). Le philosophe devient une forme de commentateur d'une parole restituée par l'historien, en effet la parole divine crée l'univers tout entier, Moïse fait le récit de cette parole, le commentateur Descartes en traduit les modalités en une physique élémentaire. « *La quatrième parole forma deux grands luminaires dans le Firmament, pour diviser entièrement le jour et la nuit, et marquer la différence des jours, et des années. La même parole forma aussi les Etoiles, suivant l'histoire de Moïse.*

Monsieur Descartes, expliquant cela par les moyens naturels, dit que les différents tourbillons, qui s'étaient formés de toute la matière céleste, ayant été ajustés les uns aux autres, comme il était plus commode pour la continuation de leurs mouvements, il coula une si grande quantité de la matière la plus subtile vers leurs centres, par le pressement des globules qui tendaient à s'en éloigner, qu'elle fut capable de repousser ces globules jusqu'aux extrémités de chaque tourbillon; et former ainsi des rayons, comme ceux dont l'effort nous fait voir le soleil si brillant. » (Ibidem, p.89-90).

Ce rôle d'interprète de la parole sacrée contraint Cordemoy de recourir à l'expression même du texte mosaïque et donc à l'hébreu, langue qu'il ne connaît pas, ce qui appelle un autre intermédiaire : Monsieur de Compiègne, nom donné à Louis de Veil (ou De Vieil), juif converti qui faisait autorité pour les problèmes de traduction¹⁰. La difficulté est la suivante, Descartes comme Cordemoy dénie l'âme à l'animal, or le texte du Lévitique au chapitre 17 dit bien que l'âme de l'animal est dans son sang, de même au chapitre 12 du Deutéronome où il est écrit que le sang est l'âme des animaux. L'objection de Cordemoy portera donc sur le mot âme traduit de l'hébreu ; selon Monsieur de Compiègne, il s'agirait du mot : נפש qui signifierait Individu. « *Et, parce que cette vie et ce mouvement dépendent de l'arrangement et de la correspondance de plusieurs organes, dont la division empêcherait l'effet, Moïse, pour signifier cet assemblage par un seul mot, use de celui de נפש , qui veut dire Individu.* » (Lettre écrite au R. P. Cossart de la Compagnie de Jésus, in Œuvres, quatrième édition, 1704, p.92).

Cordemoy retrouverait le fondement même de sa philosophie, élément essentiel aussi de celle de Descartes, la distinction de l'âme et du corps. Comme l'animal, l'homme est individu vivant par la partie essentielle de son être qu'est le corps, mais il associe à ce corps, à la différence de l'animal, l'âme, esprit, pensée. Et Cordemoy trouve le principe de cette distinction dans une différence de termes, dans une distinction linguistique de la langue mosaïque, l'hébreu : (גשמה) « *il s'exprime par le même mot, dont il s'est servi en parlant des bêtes. Mais en même temps il ajoute que le Seigneur inspira à cet individu vivant, dont il voulait faire un homme, une chose qu'il exprime par le mot de גשמה , qui veut dire Esprit ou Pensée.* » (Idem, p.93)

Au terme de la démonstration l'histoire permet de retrouver le fondement théologique de la physique, l'Histoire sainte dit la même chose que la physique cartésienne et son principe, celui véritable de toute physique possible, est la double nature du Christ qui devient le prototype de la distinction de l'âme et du corps, le schème organisateur : « *Après*

¹⁰ Pierre Claire et François Girbal notent : « Il était fils d'un juif de Metz et se fit chrétien fort jeune après la mort de son père. Il se retira en Angleterre avec son frère Charles-Marie, auteur de quelques commentaires littéraires sur Joël, le Cantiques des Cantiques, Saint Mathieu et Saint Marc ». *Gérauld de Cordemoy, Œuvres Philosophiques*, Pierre Claire et François Girbal, Presses Universitaires de France, collection : Le mouvement des idées au XVIIème siècle, p.351, note : 13)

cela, M.R.P si vous me voulez dire encore que l'opinion de Monsieur Descartes est dangereuse, en ce qu'elle fait vivre et mouvoir les brutes sans âme; je vous répondrai que l'histoire de Moïse est donc bien dangereuse, puisqu'elle nous apprend la même chose.

Mais, si après avoir vu combien Moïse sépare en l'homme ce qui le fait vivre et mouvoir, d'avec ce qui le fait penser, vous examinez comment le Symbole de saint Athanase, que nous lisons tous les jours, comme la règle de notre foi, définit l'homme, vous verrez qu'il dit que la chair et l'âme raisonnable le font tout ce qu'il est. Il ajoute que, comme ces deux substances, toutes différentes qu'elles soient, ne font qu'un même homme; ainsi Dieu et l'Homme ne fait qu'un même Christ. Mais, comme en Jésus-Christ il n'est pas permis, quelque soit l'union de ces deux natures, de les confondre, pour attribuer à l'une ce qui vient de l'autre ; il y a toujours un extrême danger de confondre dans l'homme les deux substances qui le composent, et les fonctions qui dépendent de chacune d'elles. » (Ibidem, p.94)

Les paradoxes de la foi chrétienne et de son credo ainsi que ceux de l'Histoire sainte sont montrés, ici, comme une des sources véritables des sciences modernes. Le tournant qu'opère Descartes dans le champ des connaissances ne se fait pas en contradiction du credo reprenant les grandes stations de l'Histoire sainte, et du symbole de Nicée énonçant le dogme de la double nature christique, mais en conséquence de ceux-ci. La réflexion qu'opère Cordemoy tend à montrer que la rupture cartésienne n'est pas doctrinale mais herméneutique en même temps qu'elle fait sortir le texte sacré du champ de la théologie pour le donner comme l'axiome premier des nouvelles sciences de la nature.

Mais cette défense du cartésianisme est au dépend puisqu'elle est faite au prix d'un renversement de l'ordre des connaissances. Pour Descartes la métaphysique était au principe de toute connaissance possible, c'est le sens même du cogito. Cordemoy y met l'histoire dont Descartes critiquait la relativité et l'absence de certitude. Cordemoy peut donc écrire en conséquence : « (...) *il me suffit de vous avoir fait voir que Monsieur Descartes a toujours suivi Moïse, pour vous faire avouer, que sa philosophie n'a rien de dangereux.* » (Ibidem, p.96)

Pourtant un problème subsiste, un problème d'ordre, de succession. Dans le récit de l'historien Moïse Dieu crée le soleil après la terre : « *Je veux pourtant bien vous avouer que la formation du Monde, selon Monsieur Descartes, semble avoir quelque chose de différent de celle de Moïse. Mais, quand vous aurez considéré le dessein du prophète, et celui du Philosophe; vous avouerez que cette différence ne doit pas faire dire que l'un se soit détaché de l'autre.* » (Ibidem, p.96). C'est la distinction entre l'historien, chroniqueur de la création et l'herméneute qui explique l'ordre des causes. Moïse explique la création comme elle s'est faite: « *Il a fait créer la Terre, les eaux, les parties célestes, puis la lumière, et le reste. En sorte que, quand le Soleil a été formé, la Terre était déjà enrichie de fruits, et parée de fleurs. Au lieu que Monsieur Descartes fait le Soleil cause, non seulement des fruits et des fleurs, mais encore de l'assemblage de plusieurs parties assez intérieures de la Terre. Il ne la fait même former que longtemps après le Soleil, bien que l'Ecriture marque, qu'elle a été créée auparavant.* » (Ibidem, p.96)

Une des raisons de cette discordance tient à la démarche herméneutique même, elle procède par succession, elle analyse les données dans une suite, alors que ce dont elle rend compte, l'acte créateur est une simultanéité, l'omnipotence divine ne connaît pas de délai : « *Mais il faut prendre garde à deux choses. La première, que Monsieur Descartes lui-même a dit que son hypothèse était fautive, en ce qu'il suppose que la formation de chacun des êtres s'est faite successivement, et qu'il assure que cette manière étant peu convenable à Dieu, il faut croire que sa toute puissance a mis chaque chose dans l'état le plus parfait où elle pouvait être, dès le premier moment de sa production.* » (Ibidem, p.96-97).

La deuxième cause de discordance est que Descartes observe l'ordre de conservation

du monde, et que de celui-ci il infère un ordre de création, Dieu fait que c'est par le Soleil que la Terre se conserve dans son état actuel. Il instaure une consécution suivant laquelle le Soleil est l'origine de ce qui se produit sur terre, cette démarche est herméneutique et ne signifie nullement que la toute puissance de Dieu ne puisse créer simultanément, ou dans un ordre inverse ce qui se conserve dans une succession de conséquences ordonnées différemment. « (...) *Monsieur Descartes n'a dû, comme Philosophe, expliquer que la raison pour laquelle les choses se conservent comme elles sont, et les effets que nous admirons maintenant en la nature. Or, comme il est certain que les choses se conservent naturellement par le même moyen qui les a produites ; il était nécessaire, pour éprouver si les lois qu'il suppose que la nature suit pour se conserver, sont véritables, qu'il examinât si ces mêmes lois eussent pu la disposer comme elle est. Et trouvant que, selon l'histoire de Moïse même, bien que le Soleil ait été formé depuis la terre, c'est néanmoins par le Soleil que Dieu conserve la Terre comme elle est maintenant, puisque la chaleur est cause de toutes les productions, et de tous les changements qui arrivent en elle; il fallait que Monsieur Descartes montrât que ce même Soleil aurait pu la mettre en l'état où nous la voyons, si Dieu ne l'y avait mise en un instant par sa toute puissance.* » (Ibidem, p.97).

L'argumentation de Cordemoy est très proche de ce qui motive sa conception de la cause occasionnelle, les lois physiques ne sont que l'occasion, cause seconde, d'une cause première qui est la volonté divine qui veut que les êtres de sa création se rencontrent d'une certaine manière et pas d'une autre. Mais c'est aussi la conception cartésienne d'une création divine permanente qui maintient la nature dans son ordre actuel. Cette ordre est celui auquel obéit la créature, il est succession et consécution, celui, donc, de sa conservation, la création divine ne connaît pas une telle ordre : « *A la vérité, la manière dont Monsieur Descartes décrit que le Soleil a disposé la terre, est successive; ce qu'il avoue, ainsi que je l'ai déjà remarqué, être peu convenable à Dieu quand il produit. Mais enfin, comme ce que Dieu fait en conservant le monde, est successif, et qu'il le doit être, afin que chaque chose ait une certaine durée; il a été à propos que notre philosophe examinât si les principes, qu'il établissait pour rendre raison de la durée de tous les êtres naturels, auraient pu les produire par succession de temps: ce qu'il a exécuté avec une justesse, qui me paraît incomparable. Ainsi Monsieur Descartes n'a rien fait en cela qui soit contraire au dessein de Moïse.* » (Ibidem, p.97-98)

Le souci de l'historien Moïse est tout différent, ce n'est pas l'ordre de la nature dans ses causes qu'il suit mais l'ordre de l'action divine dans son récit, il ne faudrait pas que l'ordre des causes naturelles se substituât à celui de l'action de Dieu dans sa toute puissance. Quand même c'est à l'occasion du soleil que Dieu conserve la terre et les êtres qui la peuplent, cela ne signifie pas qu'il en est l'origine : « *Ce Prophète savait que c'est par le Soleil que Dieu conserve la terre, et les êtres naturels, du moins ceux qui sont les plus proches de nous. Mais, de peur qu'on ne crût que cet astre fût la cause de tout ; Moïse a voulu précisément que l'on sût que la lumière, qui est celle de toutes les créatures qui dépend le plus du Soleil, a été faite avant lui. Et cela était nécessaire, pour marquer à ceux qui sauraient ces merveilles, que Dieu les a toutes opérées par sa seule volonté ; et que, s'il les conserve maintenant avec une espèce de dépendance entre elles, néanmoins elles ne se doivent ni l'être ni la conservation les unes aux autres, mais à Dieu seul.* » (Ibidem, p.98)

Le physicien Descartes n'a de cesse d'expliquer les rapports actuels qui existent entre les êtres créés, la discordance n'est alors qu'apparente, on observerait une discordance de points de vue particuliers dans une concordance d'ensemble des ordres de considérations : « *De son côté Monsieur Descartes, qui avait à expliquer cette correspondance, que Dieu a mise entre les êtres naturels, et qui devait rendre raison par le Soleil, de tout ce qui se fait dans la partie du monde qui nous est la plus connue, ne pouvait mieux nous faire entendre combien le Soleil est bien disposé par la première puissance à entretenir l'état naturel de*

tout ce que nous voyons, qu'en montrant que, suivant cette même disposition, le Soleil aurait pu mettre par succession de temps notre monde en l'état où il est, s'il n'avait été plus à propos de former toutes les créatures dans un ordre contraire à celui qu'exigeait la dépendance qui est maintenant entre elles, et de former chacun des êtres d'une manière, qui fit connaître que, comme l'Auteur du monde n'avait eu besoin de rien pour tout faire, il n'avait pas besoin de temps pour produire aucune des choses que nous admirons. » (Ibidem, pp.98-99)

Pierre Clair et François Girbal ont montré dans leur édition partielle des œuvres de Cordemoy l'importance de cette lettre, ainsi que l'intérêt amusé qu'elle suscita. Cette tentative de pallier le défaut d'une théologie cartésienne ne pouvait pas passer inaperçu, et Pierre Clair et François Girbal qui admettent la date du 5 novembre 1667 figurant au bas de la lettre de Cordemoy, dans l'édition de 1704, supposent que le rapatriement, cette année là, des cendres de Descartes n'est pas étranger au besoin de mettre en odeur de sainteté un auteur dont plusieurs œuvres étaient tombées sous des arrêts de la Sorbonne et d'autres autorités religieuses.

« *Dans la compagnie de Jésus, on s'est beaucoup intéressé à cette lettre apologétique de Cordemoy. L'intérêt qu'elle a suscité parmi ces religieux n'est d'ailleurs pas toujours dépourvu d'ironie, prélude à celle de Voltaire contre l'abbé Pluche. L'auteur de la Lettre d'un philosophe à un cartésien, probablement le P. Rochon, S. J., fait allusion à la Lettre à Cossart de M. Des Fournelles, pseudonyme de G. De Cordemoy. Ajoutons le témoignage du P. Daniel, S. J., dans son Voyage du monde de Descartes, op. Cit., t.I, pp. 3 et 4 : « Dieu selon lui » (Descartes) « peut faire que deux et trois ne soient pas cinq ; qu'un carré n'ait pas quatre côtés, que le tout ne soit pas plus grand qu'une de ses parties, chose que tous les autres philosophes mettent sans scrupules au-dessus du pouvoir de Dieu. Mais l'auteur d'un petit ouvrage intitulé Lettre écrite à un savant jésuite, n'a-t-il pas montré que c'est le monde de Descartes qui est décrit dans le premier chapitre de la Genèse ? un autre livre a paru depuis peu en Hollande, intitulé Cartesius Mosaizans qui prétend la même chose. L'auteur du livre des Influences des Astres (p. 37) explique la fin du monde par l'hypothèse de Descartes... » ; voir A.T., V, Descartes à Burman.p. 169¹¹*

Il convient de replacer cette œuvre dans le contexte de l'intérêt porté par les théologiens hollandais à Descartes et aux méthodes cartésiennes dans leurs efforts pour résoudre « le problème des rapports de la raison et de la révélation » (cf. l'article de Louise Thijssen - Schoute, dans *Descartes et le cartésianisme hollandais*, op. cit. 250). Cependant, le Père Daniel aurait pu allonger la liste de ceux qui ont montré l'accord de la doctrine de Descartes avec l'écriture. Des 1659, par exemple, Christophe Wittich, théologien réformé très attentif à un comportement orthodoxe, avait également fait paraître un ... consensus veritatis in Scriptura divina et infaillibili revelatae cum veritate philosophica a Renato Cartesio detecta, cujus occasione libri II et III Principiorum Philosophiae dicti Cartesii maximam partem illustrantur, in - 12, Nimègue (sur Wittich, cf. *Descartes et le cartésianisme hollandais*, op. cit., art. de P. Dibon, pp. 261, 268, 269, 272, 274, 277, 278, 298). Il ne serait d'ailleurs pas impossible que le livre précédent soit une des sources de Cordemoy. Voir aussi les *questiones celeberrimae in Genesim de Mersenne dans Lenoble, Mersenne ou la naissance du mécanisme*, pp. 234 sq. » (Géraud de Cordemoy, *Œuvres Philosophiques*, Pierre Clair et François Girbal, Presses Universitaires de France, collection : Le mouvement des idées au XVIIème siècle, p.349, note : 1)

¹¹ Le titre complet du *Cartesius Mosaizans* est *Cartesius Mosaizans Seu Evidens Et Facilis Conciliatio Philosophiae Cartesii cum Historia Creationis Primo Capite Geneseos per Mosem Tradita*, et on attribue cet ouvrage à Joh. Âmerpoel « cf. *Journal des Savants* de 1677 et Louise Thijssen - Schoute, *Nederlands caretesianism*, p.494

Les mêmes auteurs notent que Descartes n'est pas étranger à ce souci de mise en accord de sa pensée avec les textes sacrés. Ils écrivent : « *que Descartes ait songé à montrer lui-même l'accord entre d'une part la description de la naissance du monde, telle qu'il la présente dans sa physique, et d'autre part le premier chapitre de la genèse, cela n'est pas douteux, ...* » (Idem, p.350, note :3) Les textes de référence qu'ils donnent sont une lettre à Boswel de 1646 et l'*Entretien avec Burman*, sur le livre III des *Principes de philosophie*, article 45.

Au livre trois, article 45 des principes de la philosophie, Descartes écrit : « *je ne doute point que le monde n'ait été créé au commencement avec autant de perfection qu'il en a.* » Il précise dans l'entretien avec Burman : « *l'auteur pourrait expliquer d'une manière satisfaisante, d'après sa philosophie, la création du monde, telle qu'elle est décrite dans la Genèse (ce livre, celui qui l'expliquera à l'auteur, ainsi que le cantique et l'Apocalypse, sera pour lui un fameux Apollon) ; il a essayé quelque temps de le faire, autrefois, mais il a renoncé à cette étude parce qu'il voulait la laisser aux théologiens et qu'il ne voulait pas, en conséquence, donner lui-même d'explication. Pour ce qui est de la Genèse, le récit de la création qui s'y trouve est peut-être métaphorique ; il doit donc être laissé aux théologiens ; et la création ne doit pas être prise comme divisée en six jours, mais cette division ne doit être faite que par égard à notre manière de concevoir, comme l'a fait Saint Augustin dans ses Pensées sur les Anges. Pourquoi est-il dit, en effet, que les ténèbres ont précédé la lumière ? Pour les eaux du déluge, sans aucun doute elles ont été surnaturelles et miraculeuses. Et quant aux cataractes de l'abîme, c'est une métaphore, mais cette métaphore nous échappe. Quelques-uns le tirent du ciel où ils prouvent que les eaux ont été placées depuis la création, parce que Dieu est dit avoir placé les eaux au-dessus du ciel. Mais, le mot ciel, en hébreu, désigne aussi l'air d'une manière très courante, et cela, si je ne me trompe, vient de nos préjugés qui font que nous confondons l'air et le ciel. Ainsi, les eaux qui se trouvent au-dessus de l'air sont les nuages. Les Hébreux ont aussi un autre mot pour désigner l'air.* » (Descartes, *Entretien Avec Burman*, in *Descartes œuvres et lettre*, Bibliothèque De La Pléiade, NRF, page 1387 -- 1388)

Dans la lettre à Chanut du 6 juin 1647, Descartes écrit : « *il est vrai que les six jours de la création sont tellement décrits en la Genèse, qu'il semble que l'homme en soit le principal sujet; mais on peut dire que cette histoire de la Genèse ayant été écrite pour l'homme, ce sont principalement les choses qui le regardent que le Saint Esprit y a voulu spécifier, et qu'il n'y a parlé d'aucunes, qu'en tant qu'elles se rapportent à l'homme.* » (Idem, p.1275)

L'argument final de Cordemoy revient une fois encore à l'histoire, celle du droit canon, il montre que les détracteurs de Descartes qui entendent suivre l'enseignement d'Aristote le font en contradiction avec l'Église qui a plusieurs fois dans son histoire condamné la philosophie aristotélicienne. Ainsi Descartes est mis sur le même pied que le grand maître antique, et l'invalidation de la critique se fait plus sûrement par le rappel de l'histoire que par l'argutie métaphysique : « *Je ne sais s'il en arriverait de même à ceux qui suivent Aristote, si l'on condamnerait ses opinions de nouveau : je dis de nouveau, car vous savez, M.R.P. qu'elles l'ont été par les Lois, et même par un Concile. Cependant, quoique depuis on n'ait rien changé aux Canons sur cette matière, plusieurs s'imaginent le pouvoir suivre de bonne foi. Mais insensiblement je passerais les bornes que je me suis prescrites. Mon principal dessein n'est pas de blâmer Aristote : je veux seulement justifier Monsieur Descartes ; et je pense l'avoir fait suffisamment.* » (Lettre écrite au R. P. Cossart de la Compagnie de Jésus, pour montrer que tout ce que Monsieur Descartes a écrit du *Système du Monde*, et de *l'âme des Bêtes*; semble être tiré du premier Chapitre de la Genèse, p.102).

De la lecture de cette lettre il ressort cette considération prédominante de l'histoire

dans la pensée de Cordemoy, on peut relever la forme caricaturale de l'argumentation, le recours à une traduction des passages en cause de la Genèse, qui s'apparente davantage à une mise en conformité cartésienne des textes sacrés qu'à une restitution respectueuse de ceux-ci. L'essentiel ne nous paraît pas là. Cordemoy met en scène deux figures essentielles, celle du Philosophe - métaphysicien, celle de l'historien, deux aspects aussi de lui-même, puisque c'est d'abord comme métaphysicien qu'il s'est fait connaître. Mais alors que dans sa vie le travail philosophique a précédé celui de l'Histoire, avec les *Six Discours sur la Distinction et l'Union du Corps et de l'Âme*, dans l'ordre des connaissances l'Histoire précède la philosophie et la métaphysique. La considération est d'abord pratique, l'argument historique renvoie à des états de faits. Comme plus tard Voltaire dans son *Dictionnaire Philosophique*, Cordemoy par la connaissance de l'histoire montre les contradictions de l'institution religieuse.

Bibliographie**Œuvres de Cordemoy**

SAUF INDICATION CONTRAIRE CORDEMOY EST CITE D'APRES L'EDITION DE 1704 (BN R. 4314)

1664

Le Monde de Mr Descartes ou le traité de la lumière et autres principaux objets des sens, avec un discours de l'action des corps et un autre des fièvres, composés selon les principes du même auteur, à Paris, chez Jacques Le Gras. Le Discours de l'action des corps n'est autre que le 2e discours du *Discernement*.

1666

Le Discernement du corps et de l'âme en six discours pour servir à l'éclaircissement de la physique. Dédie au Roy.

A Paris, chez Florentin Lambert. Avec Privilège du Roy. in-12, XX-230 pages. BN R. 13654.

1668

Discours physique de la parole.

Dédie au Roy. A Paris, chez Florentin Lambert. Avec Privilège du Roy; in-12, XXX-201 pages. BN X. 5982 et 13659.

A philosophical Discourse concerning Speech, conformable to the Cartesian Principles. Englished out of french.

John Martin. In the Savoy. In-12. Le catalogue du British Museum (référence 1135.b.40) attribue l'ouvrage à Louis-Géraud de Cordemoy.

Copie d'une Lettre écrite à un sçavant Religieux de la Compagnie de Jesus: Pour montrer, I. Que le Systeme de Monsieur Descartes, et son opinion touchant les bestes, n'ont rien de dangereux. II. Et que tout ce qu'il en a écrit, semble estre tiré du premier Chapitre de la Genese. In-12, 67 pages, sans nom d'auteur. BN Sz 1153 et 31996. L'éditeur n'est pas mentionné.

1669

2e édition de *la Copie d'une Lettre écrite à un sçavant Religieux....* A Paris, chez Théodore Girard, in-12, 71 pages. BN R. 13623 et R. 14455. A noter: la disparition de la mention «de la Compagnie de Jesus» dans le titre, et l'emploi du pseudonyme Desfournelles.

1670

2e édition du *Discernement*.. .

A Paris, chez Michel Le Petit et Estienne Michallet. Avec Privilège du Roy; in-12, XXVIII-248 pages.

A Discourse written to a learned friar [i.e. Gabriel Gossart], by M. Des Fourneillis; showing, that the system of M. Des Cartes, and particularly his opinion concerning brutes, does contain nothing dangerous; and that all he hath written of both, seems to have been

taken out of the first chapter of Genesis. To which is annexed the System General of the same Cartesian philosophy. By Francis Bayle, etc., pour Moses Pitt. In-8, 139 pages. Référence du British Museum: 8467.a.3. Le catalogue du BM attribue par erreur cette oeuvre à Louis-Géraud de Cordemoy.

1671

Nouvelle édition du *Discernement...*
A Paris, chez Michel Le Petit. BN R. 25724. Texte identique à celui de l'édition de 1670.

2e édition du *Discours physique de la Parole*. A Paris, chez Michel Le Petit. Avec Privilège du Roy. In-12, XXX–201 pages.

1676

Discours Prononcez A l'Academie Française Le XII de Decembre M. DC.LXXV A la reception de Monsieur Rose, Conseiller du Roy en ses Conseils, Secretaire du cabinet de sa Majesté; et à celle de M. de Cordemoy, en la place de M. Conrart, et de M. de Balesdens.

A Paris, chez Pierre Le Petit, Imprimeur et Libraire ordinaire, du Roy, et de l'Academie Française. Avec privilege du Roy.

In-12, 48 pages, BN X. 19037.

1677

Nouvelle édition du *Discours physique de la parole*. A Paris, chez Estienne Michallet. Avec Privilège du Roy. In-12, XXX-200 pages. BN R. 25812.

1679

Nouvelle édition du *Discernement...* Dédié au Roy.

A Paris, chez Estienne Michallet. BN R. 32384.

Mêmes caractéristiques que l'ed. de 1670.

D. De Cordemoy. Tractatus Physici duo. I. De Corporis et Mentis distinctione. II. De loqueta. Latine versi a Ixxx. C.xxx. Genevae. Apud Joannem Pictetum, in-12, comportant une praefatio auctoris pour chacune des deux parties; première partie: 180 pages; deuxième partie: pp 3 à 119, précédée du titre: Dissertatio physica de Loqueta a DN de Cordemoy. Gallice scripta, Latine vero versa a IxxxCxxx

1683

Nouvelle édition du *Discernement...* A Lyon, chez Claude Charles Carteron, avec Approbation Permission, in-12, XXII-214 pages. Mêmes caractéristiques que l'édition de 1670.

1685

Histoire de France, par M. De Cordemoy, Conseiller du Roy, Lecteur Ordinaire de Monseigneur le Dauphin, de l'Académie Française, Tome I.

A Paris, chez Jean Baptiste Coignard, Imprimeur du Roy. Avec Privilège du Roy. In-folio de VIII-658-XLVIII pages. Cette édition comporte une épître signée De Cordemoy,

Abbé de Féniers, une *Table des Histoires et des règnes* (placée avant le texte , et une *Table des matières* à la fin. BN Res L. 116.

1689

Histoire de France..., Tome II. Avec Privilège de sa Majesté. In-folio, XXIV-644-XLIV pages. Volume comportant en tête une *Préface* et une *Table des règnes*, et à la fin une *Table des matières*. BN 1. 116 et Res. L. 116.

1689/1690

Dissertations physiques sur le discernement du corps et de l'âme: sur la parole, et sur le système de Monsieur Descartes. Par feu M. de Cordemoy, de l'Académie Française, Conseiller du Roy, Lecteur ordinaire de Monseigneur le Dauphin. Dédiées au Roy. Troisième édition. A Paris, chez la veuve de D. Nion.

Tome premier (daté de 1690). Avec Privilège du Roy, in-12, XXII-227 pages. Contient le *Discernement* ...

Tome second (daté de 1689). Avec Privilège du Roy, in-12, XXI-194 pages. Contient *la Parole et la Lettre au P. Cossart*. Les deux volumes sont reliés ensemble. BN R. 13657 et R. 13658.

1691

Divers Traitez de Métaphysique, d'Histoire, et de Politique. Par feu M. De Cordemoy, Conseiller du Roy. Lecteur ordinaire de Monseigneur le Dauphin, de l'Académie Française. A Paris, chez la veuve de Jean Baptiste Coignard. Imprimeur et Libraire ordinaire du Roy... Avec Privilège de Sa Majesté, in-12, VI-292 pages. BN R. 13660.

1704

Les Oeuvres de Feu Monsieur de Cordemoy, Conseiller du Roy, Lecteur ordinaire de Monseigneur le Dauphin, de l'Académie Française. Première partie contenant six discours sur la Distinction et l'Union du Corps et de l'Ame. Quatrième Edition, revue et corrigée. Avec Privilège du Roy. In-4, XIV-134 pages. Seconde partie, contenant I. Un Discours physique de la Parole. Une lettre sur la conformité du Système de M. des Cartes avec la premier chapitre de la Genèse. III Deux petits Traitez de Metaphysique. Troisième partie, contenant divers petits Traitez sur l'Histoire et la Politique, in-4, XVI-247 pages.'

A Paris, chez Christophe Remy. BN R. 4314.

Les divers traités d'histoire et de politique sont:

Observations sur l'Histoire d'Herodote (pp 121 à 137)

Observations pour l'Histoire (pp 138 à 141)

De la Nécessité de l'Histoire, de son usage; et de la manière, dont il y faut mêler les autres sciences, en la faisant lire à un Prince (pp 141 à 154)

De la Réformation d'un État... (pp 155 à 203)

Du Bonheur d'un Etat (pp 204 à 216)

Maximes tirées de l'Histoire (pp 217 à 244)

Discours au Roy sur la mort de la Reine (pp 245 à 247).

Rééditions ultérieures

1966

Discours physique de la parole, texte intégral reproduit d'après l'édition de 1704. Supplément au numéro 9 des Cahiers pour l'analyse. Bibliothèque du Graphe. Pas d'indication de lieu ni de date.

1968

Oeuvres philosophiques, avec une Etude bio-bibliographique, Edition critique par Pierre Clair et François Girbal, sixième volume de la collection «Le mouvement des idées au XVIIe siècle» (dirigée par André Robinet). Paris, 1968 (Presses Universitaires de France).

Ce volume contient le *Discernement*, la *Parole*, la *Lettre au P. Cossart*, les deux petits *Traité*s de métaphysique et la partie pédagogique de *De la Réformation d'un État*.

Depuis 1995 le site Gallica de La Bibliothèque Nationale de France a publié :

- *Discours physique de la parole* [Document électronique] / par G. de Cordemoy, Type de ressource électronique : Données textuelles. Publication : 1995. Description matérielle : XXX-201 p. Reproduction : Num. BNF de l'éd. de, Paris : France-Expansion : AUPELF/CNRS, cop. 1972. 2 microfiches Archives de la linguistique française ; 90Reprod. de l'éd. de, Paris : F. Lambert, [1668]

- *Le Discernement du corps et de l'âme en six discours pour servir à l'éclaircissement de la physique...* / [signé de Cordemoy]. Publication : Paris : F. Lambert, [1666]. Description matérielle : XXII-230 p. ; in-12

- *Divers traitez de métaphysique, d'histoire et de politique par feu M. de Cordemoy,...* ; [publ. par son fils L.-G. de Cordemoy] Publication : Paris : Vve de J.-B. Coignard, [1691]. Description matérielle : VI-292 p. ; in-12

- *Copie d'une lettre écrite à un sçavant religieux de la Compagnie de Jésus* [le P. Cossart] *pour montrer I, que le système de M. Descartes et son opinion touchant les bestes n'ont rien de dangereux, II, et que tout ce qu'il en a écrit semble estre tiré du premier chapitre de la Genèse* / [par G. de Cordemoy]. Publication : [S.l.] : [s.n.], [1668]. Description matérielle : 67 p. ; in-12

Ouvrages critiques

Ablondi, (Fred.), *Gerauld de Cordemoy: Atomist, Occasionalist, Cartesian*, Milwaukee, Marquette University Press, 2005.

Balz (A. G. A.), *Cartesian studies*, chapitre Géraud de Cordemoy : pp. 3 à 27, New-York, 1951.

Battail (Jean-François), *L'Avocat philosophe Géraud de Cordemoy, (1626-1684)*, Martinus Nijhoff, La Haye, 1973.

Boas (George), « Cordemoy and Malebranche »(in *Dominant theme of modern philosophy, A history*) New York, 1957

Brun (Jean), article « Cordemoy », in *Dictionnaire du Grand Siècle ...*, Paris, 1990, p.407-408.

Clair (Pierre) et **Girbal** (François), *Oeuvres philosophiques de Géraud de Cordemoy*, avec une Etude bio-bibliographique, Edition critique, sixième volume de la collection «Le mouvement des idées au XVIIe siècle» (dirigée par André Robinet), Paris, P.U.F., 1968.

Cuche (François-Xavier), « Le Petit Concile et la Ville – essai sur la politique de la ville chez Bossuet et son entourage », in *Pouvoirs, Ville, Société*, Paris, 1983, pp.279-289.

Deprun (Jean), « Cordemoy et la réforme de l'enseignement », in *Le XVIIe siècle et l'éducation*, supplément au n°88 de la revue *Marseille*, 1972, 1^{er} trimestre, pp.41-43.

Guerrini (Luigi), *Occasionalismo e teoria della comunicazione in Gerauld de Cordemoy*, Annali di dipartimento di filosofia, IX, 1993 (1994), 63 – 80.

Nadler (Steven), « Cordemoy and Occasionalism », *Journal of the History of Philosophy* 43: 37-54, 2005.

Nicolosi (Salvatore), *Il Dualismo da Cartesio a Leibniz (Cartesio, Cordemoy, La Forge, Malebranche, Leibniz)*, Marsilio Editori S.P.A. in Venezia, 1987.

Scheib (Andreas), *Zur Theorie individueller Substanzen bei Géraud de Cordemoy*, P. Lang, Frankfurt am Main, New York, 1997.

Thuillier (Guy), « Une utopie au grand siècle : De la réformation d'un Etat de Géraud de Cordemoy, 1668 » in *Revue administrative*, pp. 257 à 262, vol.75, mai-juin 1960.